

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

B.P. 755 Yaoundé



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

P.O. Box 755 Yaounde

**ANNALES N°26, FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**

*ANNALS NUMBER 26, FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES, UNIVERSITY OF YAOUNDE 1*

**APPEL À CONTRIBUTIONS
CALL FOR PAPERS**

**LANGUES ET CULTURES LOCALES À
L'ÈRE DE LA DÉCENTRALISATION AU
CAMEROUN**

*LOCAL LANGUAGES AND CULTURES IN
THE ERA OF DECENTRALIZATION IN
CAMEROON*

• • •

ARGUMENTAIRE

Le rapport entre la langue et le développement en Afrique noire francophone a été au centre des préoccupations des responsables politiques et des autorités scientifiques dès le lendemain des indépendances de cette partie du continent. On se souvient de la Conférence d'Addis Abeba du 15 au 25 mai 1961 dont l'objectif majeur avait été de faire des propositions pragmatiques pour que les langues africaines deviennent de véritables outils au service du développement de l'Afrique aux côtés des langues de la colonisation, à défaut de se substituer à elles dans ce statut prestigieux. Or, le constat unanime de la communauté scientifique, aujourd'hui encore, est que les langues locales demeurent sur la touche quand il s'agit de traduire la voix des États et cela explique le manque de pertinence de nombreuses initiatives de développement d'une part, et l'abandon progressif de l'héritage culturel et linguistique africain d'autre part.

On note pourtant que des linguistes africanistes et des hommes de culture ont montré non seulement la place des langues africaines dans la croissance de l'Afrique, mais également, fait des propositions pour leur enseignement/apprentissage. C'est ce qui aura motivé de nombreuses rencontres et études sur la documentation desdites langues, à l'instar de la *Conférence Internationale sur la recherche en linguistique, l'emploi et l'enseignement des langues en Afrique, les moyens de renforcer la coopération entre les États*, tenue au Palais des Congrès de Yaoundé, du 26 au 30 avril 1983, sous l'égide de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) et le Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions Orales et les Langues Africaines (CERDOTOLA). On a par ailleurs vu émerger une programmation avec des perspectives sérieuses sur la documentation des langues africaines, en vue de leur participation au développement et à l'unité du Continent noir.

Dans la même veine, il a été organisé à Yaoundé au Cameroun en 1985, un colloque national sous le parrainage du ministère de l'Information et de la Culture, sous le thème *Problématique de l'identité culturelle camerounaise*. Bien avant cette activité, on ne peut oublier des initiatives comme le projet PROPELCA (Projet Opérationnel pour l'Enseignement des Langues au Cameroun), qui a été mené au sein de l'Université de Yaoundé 1 à partir de 1981. À la faveur des États généraux de l'Éducation organisés à Yaoundé en mai 1995, le principe de l'enseignement des langues nationales a fait l'objet d'une recommandation majeure.

Les recommandations des Etats généraux ont ainsi permis non seulement la prise de conscience de l'importance des langues, mais aussi la nécessité de leur protection et de leur utilisation pour doper le développement du Cameroun. Les lois promulguées après cette date en portent le stigmate. On peut citer : la loi n° 96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution, la loi n°98/004 du 04 avril 1998 portant Orientation de l'éducation au Cameroun, la loi n°2004 /018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions et la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes. On peut donc dire qu'elles ont préparé l'introduction des langues camerounaises dans le niveau secondaire, effective depuis 2009, avec l'ouverture de la toute première filière de Langues et cultures camerounaises à l'École normale supérieure de Yaoundé. Avant cette action, l'Etat avait déjà mis place un cadre législatif en lien avec l'importance des langues

camerounaises dans le développement et le fonctionnement des régions et des communes.

En ce sens, la politique de la décentralisation, qui constitue le socle de la Constitution de 1996, apparaît comme une volonté politique de matérialiser cette vision, si l'on considère la quintessence de la loi n°2004/019, qui stipule qu'en « matière des langues nationales », les compétences suivantes sont transférées aux régions : « la maîtrise fonctionnelle des langues nationales et la mise au point de la carte linguistique régionale ; la participation à la promotion de l'édition en langues nationales ; la promotion de la presse parlée et écrite en langues nationales ; la mise en place d'infrastructures et d'équipements ».

Les contributrices et contributeurs à ce numéro des *Annales* de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé 1 sont invité(e)s à faire des réflexions sur les différents défis des langues et cultures locales dans le contexte de décentralisation amorcé par le gouvernement depuis quelques années. Leurs réflexions pourront s'appuyer sur les quatre axes indicatifs suivants, sans prétention à l'exhaustivité :

Axe 1 : Enjeux et défis de la configuration multilingue et multiculturelle des CTD

Les contributions de cette orientation pourraient s'intéresser prioritairement à la carte linguistique des régions (distribution des langues) et aux dynamiques des langues conçues autour des facteurs culturels, en termes de mutations, de complexité, d'usages et des fonctions des langues et des cultures, aussi bien dans des contextes institutionnels que communautaires, des représentations linguistique et socioculturelle, etc. Les contributeurs pourraient aussi analyser les jeux et les enjeux de l'identité linguistico-culturelle, les facteurs de l'urbanisation sur les langues camerounaises et la culture, les possibles conflits de langues, etc.

Axe 2 : Documentation des langues et cultures locales, régionales, transrégionales et critique du dispositif glottopolitique en lien avec la décentralisation

Il s'agira de décrire, de comparer et de contraster les systèmes linguistiques locaux afin d'avancer dans le débat sociolinguistique en vogue, celui de l'identification des langues régionales et/ou transrégionales, qui pourraient requérir des statuts plus valorisants en termes de fonctions sociales d'une part et de participation au discours sur le développement, d'autre part.

Axe 3 : Analyse des niveaux de vitalité et de modernité des langues et cultures camerounaises face aux enjeux du développement

Cet aspect permettra de réfléchir sur les mécanismes efficaces pour faire des langues et des cultures du Cameroun de véritables outils de développement durable. Il pourra s'agir de réaliser des recherches actions ou des propositions en vue d'accompagner les acteurs de la décentralisation pour une mise en application des dispositifs liés aux politiques de décentralisation impliquant les langues et les cultures : le but ultime étant de faire de ces deux éléments une ressource économique.

Axe 4 : La place des CTD dans l'encadrement, l'enseignement et la promotion des langues et cultures locales

Seraient attendues dans cette rubrique, des analyses sur les dispositifs didactiques pour l'enseignement et l'apprentissage des langues et des cultures camerounaises à l'échelle régionale. Elle pourrait aussi se pencher sur les infrastructures, la structure de l'enseignement, les moyens de promotion et de motivation des populations à utiliser leur langue, ainsi que les mécanismes de leur promotion dans les CTD.

Les propositions d'articles obéissant au protocole de rédaction et envoyées à l'adresse annales@falsh-uy1.cm au plus tard 30 septembre 2024.

Protocole de rédaction des Annales de la FALSH

La longueur des articles se situe entre 12 et 15 pages maximum. Le contributeur utilisera Microsoft Office Word sans aucun style. L'ensemble de l'article sera rédigé en Times New Roman, police 12, interligne de 1,5.

1. Page de garde

- Une page de garde contiendra les informations suivantes : nom du contributeur, son affiliation et son adresse électronique, le titre complet de l'article ainsi qu'un résumé, suivi d'une liste d'environ cinq mots clés, conformément aux indications ci-après : résumé en français si l'article est en anglais ; résumé en anglais si l'article est en français ; résumés en français et en anglais, si l'article est écrit en allemand ou en espagnol.
- Une notice biobibliographique en 5 lignes maximum indiquant les domaines de recherches de l'auteur.e et ses principales publications. Pour les besoins de l'anonymat du processus d'évaluation, aucun renseignement personnel ne doit apparaître dans le corps de l'article.

2. Subdivision

En général, un seul niveau. Dans des cas spécifiques, des sous-sections sont autorisées. Le premier niveau est indiqué par I., II., III., etc., le deuxième niveau (le cas échéant), en I.1., I.2., II.1., II.2., etc. Pas de système alphanumérique (a, b, etc.).

3. Tableaux et illustrations

Insérer les références des tableaux, figures ou illustrations dans le corps du texte, suivant une numérotation continue. Tout élément graphique intégré au texte doit l'être dans le corps du texte ou dans un fichier séparé avec une haute résolution d'image. Dans ce dernier cas, l'emplacement de l'élément graphique doit être clairement indiqué dans le corps du texte. L'auteur.e doit s'assurer de détenir les droits d'auteur pour toute illustration.

4. Notes en bas de page

Ne mettre en bas de page que les notes explicatives (précisions de l'auteur.e de l'article, extensions d'une définition théorique, extraits d'entrevues, extraits supplémentaires, etc.). Évitez de mettre en notes en bas de page des mentions comme « *Ibid + page* », une simple référence à un livre, etc. Utiliser le système automatique d'appel de notes suivies et de traitement de texte.

5. Citations et ponctuation

Les citations dans le corps du texte doivent mentionner, entre parenthèses, les prénoms et noms de l'auteur.e ou des auteurs.es, l'année de publication de l'ouvrage cité, la page ou les pages précises.

Exemple 1 : D'après Alphonse Tonye (2013 : 68), « ... » [“...”, pour les articles en anglais, allemand ou espagnol]. Exemple 2 : « ... » (Achille Mbembe, 2000 : 124-125).

Pour les occurrences du même ouvrage ou du même article, mettre entre parenthèses (*Ibid.* : page) quand elles se suivent, ou (*op. cit.* : page) quand elles ne se suivent pas.

Les citations de 4 lignes ou plus sont mises en retrait d'1 cm à gauche et à droite, sans guillemets et sans interligne, et séparées du texte par un saut de ligne avant et après la citation.

Dans tout le texte, la ponctuation (le point ou le point-virgule) doit être placée après le guillemet fermant, la parenthèse et l'exposant de la note.

Insérer les titres d'ouvrages courts, tels que poèmes ou nouvelles, entre guillemets.

Donner la traduction des citations étrangères en notes infrapaginaires.

6. Varia

Les Annales disposent d'une section « Varia » qui publie, après évaluation, des textes hors dossier répondant aux normes du présent protocole.

7. Bibliographie

Les travaux cités uniquement dans l'article sont indiqués en ordre alphabétique dans une section nommé « **Ouvrages cités** », avec leurs références complètes et selon les exemples suivants :

Ouvrages

NOM, prénom de l'auteur (année de publication), Titre en italiques, lieu (ville) : édition.

Exemples :

MBEMBE, Achille (2016), *Politiques de l'ininitié*, Paris : La Découverte. HOURMANT, François & LECLERC, Arnaud (2012), *Les Intellectuels et le pouvoir. Déclinaisons et mutations*, Rennes : Presses universitaires de rennes.

HAMMAN, Philippe, MEON, Jean-Mathieu et VERRIER, Benoît (dir.) (2002), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris : L'Harmattan.

Au-delà de 3 auteurs, mettre les nom et prénom du premier suivis de « & alii. »

Articles

NOM, prénom de l'auteur (année de publication), « Titre entre guillemets », Nom de la revue en italiques, n° de la revue, pages de début et de fin d'article.

Exemples :

ALIX, Florian (2016), « La folie comme aliénation et dissidence chez Mongo Beti et V. Y. Mudimbe », *Présence Francophone*, n° 86, pp. 15-34.

SIMEANT, Johanna (2002), « Fiches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants », dans HAMMAN Philippe, MEON Jean-Mathieu et VERRIER Benoît (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris : L'Harmattan, pp. 17-53.

Documentation électronique

NOM, prénom de l'auteur (année), « titre de l'article », Titre de la revue, n°, URL, date de consultation.

Exemple :

MAMBENGA-YLAGOU, Frédéric (2005), « Autochtonie, altérité et intranquilité esthétique et éthique dans la littérature africaine », *Éthiopiques*, n° 75, <http://ethiopiques.refer.sn/spip.php?article1028>, consulté le 30 juillet 2017.

NB : Les spécificités liées à chaque discipline ou langue et non mentionnées dans le présent protocole peuvent être prises en compte par les auteurs.es.

En français, les variantes des voyelles conservent l'accent lorsqu'elles sont écrites en majuscules (l'État, Âmes sensibles, Ôter un chiffre, etc.).

ARGUMENT

The relationship between language and development in French-speaking sub-Saharan Africa has been a significant concern for political leaders and scientific authorities ever since that part of our continent gained independence. We all remember the Addis Ababa Conference of May 15 to 25, 1961, organized to make pragmatic proposals to ensure that African languages would become genuine tools for developing Africa alongside the languages of colonization, if not replacing them in this prestigious status. Yet, even today, the scientific community unanimously agrees that local languages remain on the sidelines when translating the voice of States. As a result, many development initiatives remain irrelevant, while African cultural and linguistic heritage is gradually being abandoned.

Fortunately, African linguists and cultural figures have advocated for the role of African languages in Africa's growth. They have not only demonstrated this role but have also proposed innovative methods for their teaching and learning. The International Conference on Linguistic Research, the Use and Teaching of Languages in Africa, and Ways of Strengthening Cooperation between States, held in Yaounde in 1983, was a testament to this. This conference, organized under the aegis of the Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) and the International Centre for Research and Documentation on African Traditions and African Languages (CERDOTOLA), was a platform for sharing ideas and strategies for the development and unity of sub-Saharan African countries.

In 1985, a national symposium was organized in Yaoundé, Cameroon, under the patronage of the Ministry of Information and Culture. This symposium, titled Problématique de l'identité culturelle camerounaise (The problem of Cameroonian cultural identity), was a significant step in addressing the issue of local languages and cultures. It led to important initiatives such as Projet Opérationnel pour l'Enseignement des Langues au Cameroun (Operational Project for Language Teaching in Cameroon, PROPELCA), which was carried out at the University of Yaoundé 1 from 1981. Another important outcome was the principle of teaching national languages, a major Estates General on Education recommendation held in Yaoundé in May 1995.

The recommendations of the Estates General not only raised awareness of the importance of languages but also highlighted the need to protect and use them to boost Cameroon's development. The laws enacted after this date reflect both outcomes. These include Law no. 96-06 of January 18, 1996, revising the Constitution; Law no. 98/004 of April 4, 1998, laying down the orientation of education in Cameroon; Law no. 2004/018 of July 22, 2004, laying down rules applicable to the regions, and Law no. 2004/018 of July 22, 2004, laying down rules applicable to the local councils. Therefore, they paved the way for introducing Cameroonian languages at the secondary level, which was implemented in 2009 with the opening of the first Cameroonian Languages and Cultures department at the Higher Teacher Training College in Yaounde. Before this action, the State had already put in place a legislative framework in line with the importance of Cameroonian languages in the development and functioning of regions and councils.

In this sense, the policy of decentralization, which forms the basis of the 1996 Constitution, appears as a political will to materialize this vision if we consider the quintessence of law n°2004/019, which stipulates that in "matters of national

languages," the following competences are transferred to the regions: "functional mastery of national languages and development of the regional linguistic map; participation in the promotion of publishing in national languages; promotion of the spoken and written press in national languages; provision of infrastructure and equipment."

Contributors to this issue of the Annals of the Faculty of Arts, Letters, and Social Sciences are invited to discuss the various challenges of local languages and cultures in the context of the decentralization process initiated by the government a few years ago. Their proposals could be based on the following four indicative thematic avenues:

Avenue 1: Stakes and challenges of the multilingual and multicultural configuration of decentralized territorial communities

Contributions in this area could focus on the linguistic map of regions (distribution of languages) and the dynamics of languages conceived around cultural factors in terms of mutations, complexity, uses, and functions of languages and cultures, both in institutional and community contexts, linguistic and socio-cultural representations, and so on. Contributors could also analyze the features and stakes of linguistic-cultural identity, the factors of urbanization on Cameroonian languages and culture, possible language conflicts, and so on.

Avenue 2: Documentation of local, regional, and transregional languages and cultures and criticism of the glottopolitical system in the context of decentralization

The aim is to describe, compare, and contrast local language systems to make progress in the fashionable sociolinguistic debate on the identification of regional and transregional languages, which may require more status in terms of social functions on the one hand and participation in development discourse on the other.

Avenue 3: Analysis of the vitality and modernity of Cameroonian languages and cultures in the face of development challenges

This aspect will enable us to reflect on effective mechanisms for making Cameroon's languages and cultures genuine tools for sustainable development. This may involve action research or proposals to support decentralization actors in implementing decentralization policies involving languages and cultures, aiming to turn these two elements into an economic resource.

Avenue 4: The role of decentralized territorial communities in the management, teaching, and promotion of local languages and cultures

In this section, we would like to analyze the didactic arrangements for teaching and learning Cameroonian languages and cultures on a regional scale. In addition, analyses could be made of infrastructures, teaching structures, ways of promoting and motivating people to use their language, and mechanisms for promoting them in the decentralized territorial communities.

Article proposals must comply with the editorial protocol and be sent to mailto: annales@falsh-uy1.cm by September 30, 2024, at the latest.

Style guide

The length of the articles is between 12 and 15 pages maximum. Authors shall use Microsoft Office Word without any style. The article should be written in Times New Roman, font 12, with 1.5 line spacing.

1. Cover page

- A cover page will contain the following information: name, affiliation, and e-mail address of the author, the full title of the article, and an abstract, followed by a list of approximately five keywords, as follows: abstract in French if the article is in English; abstract in English if the article is in French; abstracts in French and English if the article is in German or Spanish
- A 5-line maximum bio-bibliographical note indicating the author's fields of research and prominent publications. For anonymity of the evaluation process, no personal information should appear in the body of the article.

2. Subsection

One level, as a rule. In specific cases, subsections are allowed. I., II., III indicate the first level. etc., the second level (if applicable) by I.1., I.2., II.1., II.2. etc. No alphanumeric system (a, b, etc.).

3. Tables and illustrations

Insert the references of tables, figures, or illustrations in the body of the text, following a continuous sequence of numbers. Any graphics embedded in the text must be in the body or be a file with a high-resolution image. In the latter case, the location of the graphic element must be indicated in the body of the text. The author must ensure that he/she owns the copyright for any illustration.

4. Footnotes

Footnotes should be used only for explanatory purposes (clarification by the paper's author, extensions of a theoretical definition, excerpts from interviews, additional excerpts, etc.). Avoid using "*Ibid + page*", a simple reference to a book, etc., as footnotes. Use the automatic system for calling up tracked notes and word processing.

5. Quotes and punctuation

Quotations in the body of the text must mention, in brackets, the first and last names of the author(s), the year of publication of the work cited the exact page or pages.

Example 1: According to Alphonse Tonye (2013: 68), "..." ["..."], for articles in English, German or Spanish]. Example 2: "... " (Achille Mbembe, 2000, pp. 124-125).

For occurrences of the same book or article, put in parentheses (*Ibid.*: page) when they are consecutive, or (*op. cit.*: page) when they are not consecutive.

Quotations of 4 lines or more are indented 1 cm to the left and right, without quotation marks or line spacing, and separated from the text by a line break before and after the quote.

Throughout the text, punctuation (the period or semicolon) must be placed after the closing quotation mark, the parenthesis, and the superscript of the note.

Insert titles of short works, such as poems or short stories, in quotation marks.

If the quotation is in a language different from the paper's, provide a translation in the footnotes.

6. Varia

The *Annals* have a "Varia" section that publishes peer-reviewed non-thematic proposals that meet the standards of this protocol.

7. Bibliography

The works cited only in the article are listed in alphabetical order in a section called "References", with their full references and according to the following examples:

Books

FULL name of the author (year of publication), title in italics, place (city): edition.

Examples:

MBEMBE, Achille (2016), *Politiques de l'inimitié*, Paris: La Découverte. HOURMANT, François & LECLERC, Arnaud (2012), *Les Intellectuels et le pouvoir. Déclinaisons et mutations*, Rennes: Presses universitaires de rennes.

HAMMAN, Philippe, MEON, Jean-Mathieu et VERRIER, Benoît (Eds) (2002), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris: L'Harmattan.

For more than three authors, put the first name and surname followed by "et al. "

Articles

FULL name of the author (year of publication), "Title in quotation marks", name of the journal in italics, number of the issue, and beginning and end pages of the article.

Examples:

ALIX, Florian (2016), "La folie comme aliénation et dissidence chez Mongo Beti et V. Y. Mudimbe", *Présence Francophone*, n° 86, pp. 15-34.

SIMEANT, Johanna (2002), "Friches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants", in HAMMAN Philippe, MEON Jean-Mathieu et VERRIER Benoît (Eds), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris: L'Harmattan, pp. 17-53.

Electronic references

FULL name of the author (year), "title of the article", journal title, issue number, URL, and date visited.

Example:

MAMBENGA-YLAGOU, Frédéric (2005), "Autochtonie, altérité et intranquilité esthétique et éthique dans la littérature africaine", *Éthiopiques*, n° 75, <http://ethiopiques.refer.sn/spip.php?article1028>, consulté le 30 juillet 2017.

Note: Authors may apply discipline or language-specifics not mentioned in this protocol.

In French, vowel variants retain the accent when written in capital letters (l'État, Âmes sensibles, Ôter un chiffre, etc.).